

DRH – Dialogue social

Reims, le 16/02/2026

RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE

Les syndicats CGT Ville de Reims et UFICT-CGT du Grand Reims organisent une réunion d'information syndicale à destination des agents de la Ville de Reims et du Grand Reims qui se tiendra le :

Jeudi 2 avril 2026
de 10h00 à 12h00 à la
Maison des syndicats
15 Boulevard de la Paix
51100 Reims

A ce titre, les agents qui souhaiteraient participer à cette réunion peuvent prétendre à une autorisation d'absence, dans le cadre fixé par l'article 6 du décret n° 85-397 du 3 avril 1985 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale.

Il est ainsi rappelé que les autorisations d'absence des agents pour participer aux réunions d'information syndicale doivent faire l'objet d'une demande adressée à l'autorité territoriale, via *MonPortailRH – Absences*, au moins trois jours avant. Elles sont accordées sous réserve des nécessités du service dûment justifiées et motivées.

La Direction des ressources
humaines